



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DATE : Le mercredi 27 mai 2015

ENDROIT : Salle communautaire - Édifice municipal  
Rivière Verte, N.-B.

HEURE : 18 h 30

### PROCÈS-VERBAL

#### 1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 35. M. Pierre Michaud, président, souhaite la bienvenue.

##### **Membres présents**

Caron, Francine	Mairesse de Baker Brook
Cyr, Gérard	Maire de Saint-François
Desjardins, Allain	Maire de la Communauté rurale de Saint-André
Dubé, Roland	Maire de Saint-Hilaire
Keeley, Richard	Maire de Grand-Sault
LeBlond, Michel	Maire de Rivière-Verte
Levesque, Roger	Maire de Sainte-Anne de Madawaska
Michaud, Max	Maire suppléant de Lac Baker
Michaud, Pierre, président	Maire de Clair
Ouellette, Renaud	Maire suppléant de Grand-Sault
Roy, Paul	Représentant de DSL
Somers, Nicole	Mairesse de Saint-Quentin
St-Amand, Carmel, vice-président	Maire de Saint-Léonard
St-Jarre, Luc	Représentant de DSL

##### **Membres absents**

Martel, Alain	Représentant de DSL
Labrie, Louis	Représentant de DSL
Rioux, Cyril	Maire de Drummond
Simard, Cyrille	Maire d'Edmundston

##### **Personnel présent**

Picard, François	Directeur général
Rioux, Nicole	Adjointe administrative – Direction générale

##### **Invité :**

M. Éric Long, CA, Raymond Chabot Grant Thornton

##### **Représentants des médias :**

D'Amours, Chantal, CJEM  
Fournier, Gilles, l'Étoile – Édition Le Nord-Ouest  
Goulet, Daniel, Info Weekend  
Duval, Gilles, L'Acadie Nouvelle

**3. Approbation de l'ordre du jour**

**Résolution no 1**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de Mme Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter l'ordre du jour modifié de l'assemblée générale annuelle du 27 mai 2015, tel que présenté.** **ADOPTÉE**

**4. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2014 pour approbation**

**Résolution no 2**

Suite à une motion dûment proposée par M. Gérard Cyr, appuyée de M. Carmel St-Amand et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2014, tel que circulé.** **ADOPTÉE**

**5. Rapport du président 2014**

**Résolution no 3**

Suite à une motion dûment proposée par M. Luc St-Jarre, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le rapport du président 2014, tel que présenté par le président du conseil M. Pierre Michaud.** **ADOPTÉE**

**6. Rapport du service d'aménagement du territoire et rapport du service des déchets 2014**

**Résolution no 4**

Suite à une motion dûment proposée par M. Paul Roy, appuyée de Mme Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le rapport du service d'aménagement du territoire et le rapport du service des déchets 2014, tels que présentés par le DG.** **ADOPTÉE**

**7. Présentation des états financiers 2014**

Le président invite M. Éric Long de Raymond Chabot Grant Thornton à présenter les états financiers.

**Résolution no 5**

Suite à une motion dûment proposée par M. Gérard Cyr, appuyée de M. Allain Desjardins et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter les états financiers au 31 décembre 2014 de la Commission de services régionaux Nord-Ouest, tel que présenté par M. Éric Long, avec un surplus budgétaire de l'année de 451 135 dollars et un excédent accumulé (aux livres) à la fin de l'année de 8 033 860 dollars.**

**ADOPTÉE**

**8. Modification au règlement administratif procédural de la CSRNO**  
**a) Section 3. Comités comprendra dorénavant une section 3.4 Comité exécutif**

**Résolution no 6**

Suite à une motion dûment proposée par M. Luc St-Jarre, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU De modifier le règlement administratif procédural de la CSRNO en ajoutant une section 3.4 Comité exécutif dont les fonctions seront les suivantes (ce comité remplacera dorénavant le comité de finances) :**

**Le comité exécutif se compose du président, du vice-président et un membre du conseil dont l'un est un représentant des DSL. La sélection du comité est ratifiée par le conseil d'administration sur recommandation du président. Le président du conseil d'administration agit comme président du comité exécutif.**

**Lorsque le mandat du président sera terminé, celui-ci agira à titre de président sortant et sera ex officio.**

**Le comité**

- a) est responsable de toutes les activités pertinentes à la gouvernance;
- b) a le pouvoir d'expédier toutes les affaires courantes pendant la période comprise entre les séances ordinaires du conseil d'administration, sous réserve des limites prévues par les présents règlements administratifs ou sauf indication contraire du conseil d'administration, et en rend compte au conseil d'administration à la séance suivante;
- c) à la demande du directeur général, fournit son appui et son opinion dans l'interprétation et l'exécution des politiques du conseil d'administration;
- d) s'assure de la révision périodique des règlements administratifs de la corporation;
- e) soumet commentaires et recommandations au conseil d'administration sur la mission de la corporation et son plan directeur correspondant y compris la planification stratégique et sa mise à jour;
- f) soumet commentaires et recommandations au conseil d'administration sur tous les budgets, soit d'opération, de capital, de rénovation, d'investissement et de fiducie, tout appel en matière budgétaire et sur l'état financier annuel vérifié;
- g) soumet commentaires et recommandations au conseil d'administration sur la performance financière des opérations, des investissements et des fonds de fiducie de la corporation;
- h) soumet commentaires et recommandations au conseil d'administration sur la qualité des services, l'utilisation et la gestion des ressources ainsi que la gestion du risque reliée aux implications financières de la corporation;
- i) recommande au conseil d'administration la nomination des vérificateurs;
- j) exerce les autres fonctions que lui confie le conseil d'administration.

**ADOPTÉE**

**9. Modification aux règlements administratifs du comité de révision de la planification de la CSRNO**  
**Section 5.1 Le CRP est composé de dix (10) membres, pour se lire « le CRP est composé de huit (8) membres ».**

**Résolution no 7**

Suite à une motion dûment proposée par M. Allain Desjardins, appuyée de Mme Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU De modifier le règlement administratif du comité de révision de la planification de la CSRNO à la Section 5.1 Le CRP est composé de dix (10) membres, pour se lire « le CRP est composé de huit (8) membres ».** **ADOPTÉE**

**Résolution no 8**

(Cette résolution fut préalablement circulée par courriel à tous les membres du conseil d'administration)

Suite à une motion dûment proposée par M. Allain Desjardins, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à majorité,

**Pour :** Roland Dubé, Alain Martel, Roger Levesque, Louis Labrie, Brigitte Martin, Gérard Cyr, Max Michaud, Michel Leblond, Carmel St-Amand, Paul Roy, Francine Caron, Pierre Michaud, Luc St-Jarre.

**Abstentions :** Richard Keeley, Cyrille Simard, Cyril Rioux.

**RÉSOLU Que l'on accepte les nominations de M. Kenneth Akerley, de M. Guy Côté et M. Roger Dupéré comme nouveaux membres du comité de révision de la planification de même que la durée des mandats qui y sont associés.** **ADOPTÉE**

**10. Élections des dirigeants**

Conformément à l'article 3.1.3 (Composition) et 3.1.4 (Mandat) au Règlement administratif procédural de la Commission de services régionaux Nord-Ouest, le comité de nomination désire présenter le rapport suivant :

- M. Allain Desjardins -Président du comité de nomination, maire de la Communauté rurale de Saint-André
- M. Paul Roy - Membre du comité de nomination, représentant de DSL

En accord avec le règlement administratif de la Commission de services régionaux Nord-Ouest, il fut convenu de proposer le renouvellement pour une période de un an le mandat des personnes suivantes :

**Pierre Michaud, Maire de Clair - Président**  
**Carmel St-Amand, Maire de Saint-Léonard - Vice-Président**  
**Luc St-Jarre, représentant de DSL - Membre**

Le président du comité de nomination, M. Allain Desjardins demanda à trois reprises s'il y avait d'autre nomination, aucune nomination n'a été proposée et par la suite M. Paul Roy proposa que les nominations cessent. Les membres furent élus par acclamation.

**Résolution no 9**

Suite à une motion dûment proposée par M. Renaud Ouellette, appuyée de M. Max Michaud et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le rapport du comité de nomination, tel que présenté par M. Allain Desjardins.** **ADOPTÉE**

**11. Nomination des signataires**

**Résolution no 10**

Suite à une motion dûment proposée par M. Allain Desjardins, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU De maintenir les officiers signataires actuels, dont deux des personnes suivantes :  
Le président, le vice-président et/ou le directeur général. ADOPTÉE**

**12. Ratification des actes des administrateurs de la gérance et du personnel depuis le début de la CSR Nord-Ouest**

**Résolution no 11**

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel Leblond, appuyée de M. Gérard Cyr et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'approuver et de ratifier toutes les lois, procédures, nominations, élections et paiements, soit promulgués, passés ou faits par les directeurs et le personnel de la Commission de services régionaux Nord-Ouest depuis le premier jour de janvier 2014, comme précisé dans les procès-verbaux des réunions des directeurs de la Commission de services régionaux Nord-Ouest ou dans les registres de la Commission de services régionaux Nord-Ouest. ADOPTÉE**

**Résolution no 12**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Max Michaud et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'approuver et de ratifier que les membres du conseil d'administration doivent recevoir, pour leurs services, la même rémunération que 2014 lors de leur participation aux réunions au cours de l'année. ADOPTÉE**

**13. Affaires nouvelles**

Aucune

**14. Ajournement**

**Résolution no 13**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Francine Caron, il a été

**RÉSOLU D'ajourner la réunion à 19 h 45. ADOPTÉE**

.....  
Pierre Michaud  
Président

.....  
François Picard  
Directeur général